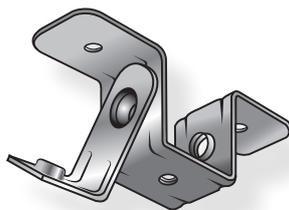


SUSPENTE ARTICULEE

Mise à jour : 04/2021



RÉFÉRENCE • GENCODE EAN13
A03079 • 3585501030796

DESCRIPTION

La suspente articulée est un accessoire de suspension qui fait le lien entre la charpente en bois et l'ossature pour plafonds en plaques de plâtre. Constituée de 2 éléments : un demi-collier et une équerre spéciale, elle comporte deux trous filetés M6 au pas de 100.

AVANTAGES

- Pose classique et rapide
- Le "L" mobile pivote de façon à ce que la tige soit verticale

APPLICATION

Pour la fixation des tiges filetées diamètre 6. Destinée à la réalisation d'un plafond à partir d'un support incliné.

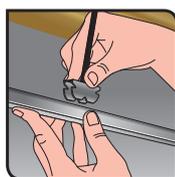
CONSEIL DE POSE



1. Fixer la suspente sur le chevron en sous pente avec des vis > 25 mm. Positionner la tige filetée d=6mm dans le "L" mobile à la verticale et maintenue par l'écrou.



2. Visser le cavalier pivot sur la tige filetée



3. Clipser le cavalier pivot sur la fourrure

LONGUEUR (mm) 69

LARGEUR (mm) 33

HAUTEUR (mm) 30

POIDS DE LA PIÈCE (kg) 0,015

MATIÈRE Acier galvanisé

CONSOMMATION MOYENNE (/m²) 1,8

CONSOMMATION MOYENNE (/ml) 0,6

CHARGE D'EXPLOITATION (kg) 40,8

RÉACTION AU FEU A1

PLAGE D'INCLINAISON 5°-90°

RÉGLEMENTATION EN 13964